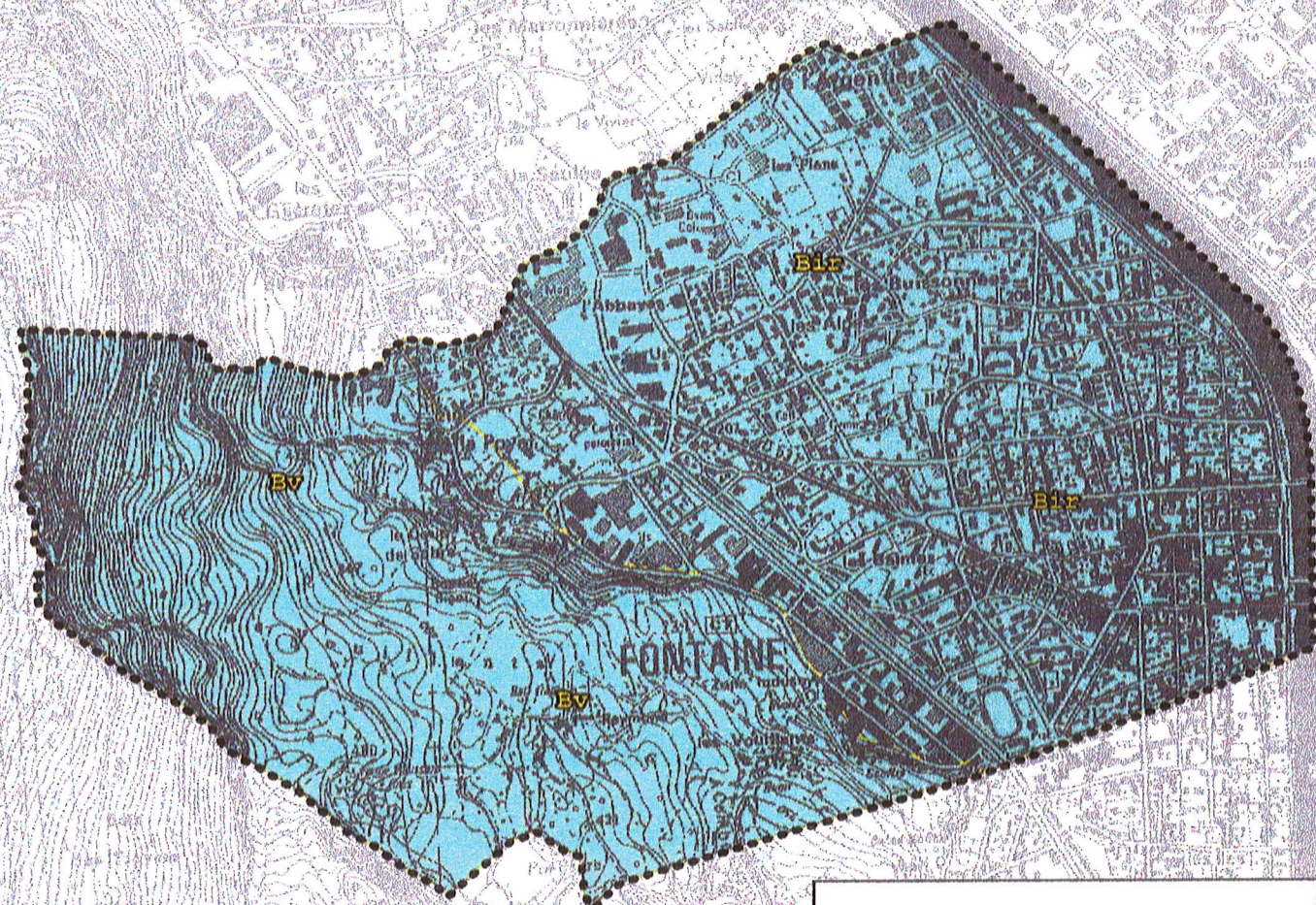
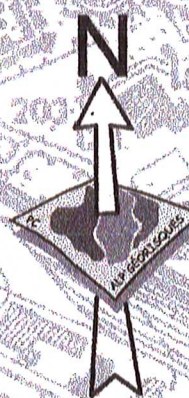


Zonage réglementaire du risque ruissellement de versant (phénomène généralisé) et inondation de plaine



zones de contraintes faibles (inondation de plaine)
zones de contraintes faibles (ruissellement)

Echelle : 1/25000



Dominique BLAIS

Commune de FONTAINE
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES
(RÉVISION)

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

Légende :

Niveau de contraintes *

- R** Zones d'interdictions
- B** Zones de projet possible sous maîtrise collective
- B** Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

- I, i, r** : inondation de plaine
- I', i'** : inondation en pied de versant
- T, t** : crues de torrents et des ruisseaux torrentiels
- V, v** : ravinements et ruissellements sur versant
- G, g** : glissements de terrain
- P, p0, p1, p2** : chutes de pierres
- F** : effondrement

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé et inondation de plaine : voir encart au 1/25 000

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

- Limite du zonage réglementaire présenté sur fond cadastral au 1/5000
- Limite communale

Réalisation : Alp'Géorisques

Etabli en : Mai 2006

Edition : Alp'Géorisques

Modifié le :

Echelle : 1/10 000